

## **Charte du Collectif National des PASS (CNDP)**

### **LES PASS, vers une nouvelle approche du soin**

**Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** constituent un dispositif médicosocial privilégié d'accueil et d'accompagnement des publics en situation de précarité en leur permettant d'avoir accès à des soins sans frais pour le patient.

Elles s'inscrivent dans les objectifs de la **loi de lutte contre les exclusions** du 27 juillet 1998, complétée par la circulaire DGOS du 18 juin 2013, qui rappelle **l'obligation pour l'hôpital public de permettre un accès aux soins pour tous**.

Les équipes professionnelles des PASS font face à des **problématiques médico-sociales complexes** qui les confrontent à des **enjeux majeurs de notre société**.

Ayant la volonté de mieux prendre en charge le patient dans sa globalité, les équipes hospitalières des PASS ont développé **une pratique innovante du soin, qui est une clé d'évolution de notre système de santé**.

Elle est fondée sur **une approche du soin centrée sur l'humain**, où l'écoute, l'empathie, la capacité d'adaptation et de coordination, tout comme la sagesse et l'intelligence pratiques occupent une place essentielle.

Les PASS s'attachent à proposer un soin « sur-mesure », afin d'offrir une **meilleure prise en charge des besoins du patient en fonction des moyens disponibles**.

Se développe ainsi au sein des PASS **la pratique du « juste soin au juste coût »**, démontrant qu'il est possible d'allouer les ressources humaines et budgétaires de l'hôpital public avec discernement, sans pour autant réduire l'accès ou la qualité des soins.

Les équipes médicales travaillent en lien constant avec les partenaires présents sur le territoire de santé ainsi qu'avec des chercheurs en sciences humaines intéressés par les enjeux de santé publique. Ainsi, **une vision globale de la santé se construit et se met en œuvre grâce à un travail en équipe** permettant une **approche pluri-professionnelle et collégiale du soin**.

### **Le Collectif national des PASS, un espace coopératif d'échanges et de réflexion autour des PASS et de l'ensemble du système de santé**

Le Collectif national des PASS œuvre pour la **mise en application de la législation et l'amélioration du fonctionnement des dispositifs PASS** de manière à garantir au mieux un accès de qualité à la santé des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité sociale selon la définition de l'OMS.

**Il est composé de membres et d'associations qui souhaitent réfléchir ensemble et agir en commun** dans l'objectif d'améliorer l'accès des personnes aux dispositifs de santé de droit commun. Son ambition est de développer et améliorer la qualité du service rendu par les PASS ainsi que par ses partenaires.

En conséquence, **le premier objectif du Collectif national des PASS est de soutenir et accompagner les professionnels des PASS afin qu'ils soient en mesure d'accomplir leurs missions**, soit :

- **Favoriser un accès à la santé pour tous les patients**, quelque que soit leur couverture sociale, les complexités des situations socio-administratives et des pathologies, et participer ainsi activement à la réduction des ISS conformément à leurs missions d'intérêt général.
- **Accueillir les personnes concernées en s'assurant de leur compréhension vraie**, de leur adhésion aux propositions concernant le soin ou leur santé, voire de leur implication s'ils le souhaitent, en participant ainsi à une **avancée de la démocratie sanitaire**.

- **Etre un maillon de recours pour les soins primaires** dans l'objectif de soigner à la hauteur des besoins et du temps nécessaire.
- **Apporter leurs expertises pour l'élaboration de projets de soin dans des situations complexes** où la connaissance spécifique des questions de santé-précarité et l'approche globale des patients est indispensable.
- **Optimiser les parcours de soins et promouvoir une médecine de qualité**, pour tous et dans la perspective du juste soin.
- **Promouvoir une culture de soin pluri-professionnelle**, transdisciplinaire et collégiale où la dimension sociale est prise en compte.
- **Mettre en place un espace de réflexion collective** mobilisant acteurs de terrain de toutes disciplines (travailleurs sociaux, coordinateurs, médecins, infirmier(e)s, administratifs, ...), mais également acteurs d'ONG, acteurs de la recherche scientifique (y compris ceux des sciences sociales et de l'épidémiologie) et usagers du système de santé.

Il s'agit donc de fédérer les professionnels issus de champs variés autour des valeurs qui les rassemblent, valoriser la place de l'humain dans le soin afin de permettre une amélioration de la qualité et de l'effectivité de l'accès aux soins et à la santé des personnes vulnérables, et plus largement de tous.

### Permanence d'Accès aux Soins de Santé

#### Adhésions et dons

NOM : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse mail : .....

Lieu d'exercice : .....

(Plusieurs choix possibles)

J'adhère aux valeurs de la charte du Collectif national des PASS

J'adhère au Collectif national des PASS : 15€

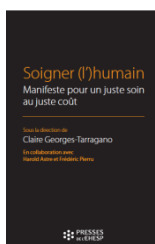
Je souhaite faire un don pour le Collectif national des PASS: .....€

Date :

Signature :

#### Formulaires à compléter et retourner à :

Collectif national des PASS, hôpital Saint Louis, 1 avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS.



Cotisation et/ou don à établir par chèque à l'ordre du collectif national des PASS et à joindre au formulaire.